



Bilan de Gaz à Effet de Serre 2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Référence du document : Bilan_Carbone_2014

Date d'émission : 07/04/2015

Validité du document : 24 mois



SOMMAIRE

1	Cadre et rappel réglementaire	5
1.1	Rappel des dispositions réglementaires et principes de réalisation des bilans d'émissions de Gaz à Effet de Serre.....	5
1.2	Méthodes utilisées	6
1.2.1	Méthode d'évaluation des émissions de GES	6
1.2.2	Type de données d'activités utilisables	7
1.3	Définitions	7
2	Description de la personne morale concernée, la société ITS Group.....	9
2.1.1	Description sommaire de l'activité	9
2.1.2	Schéma des périmètres organisationnels	10
2.1.3	Mode de consolidation.....	10
2.1.4	Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources).....	11
2.1.5	Année de reporting de l'exercice et année de référence.....	12
3	Etude des émissions de gaz à effet de serre	12
3.1	Les émissions directes de GES.....	12
3.1.1	Emissions directes de sources fixes de combustion	12
3.1.2	Emissions directes de sources mobiles.....	13
3.1.3	Emissions directes des procédés hors énergie	14
3.1.4	Emissions directes fugitives	15
3.1.5	Emissions directes liées à la biomasse (sols et forêts)	15
3.2	Les émissions indirectes de GES.....	15
3.2.1	Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	15
3.2.2	Les émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid.....	18
3.3	Les autres émissions indirectes de GES.....	18
3.4	Les émissions évitées quantifiées	18
3.5	Les éléments d'appréciation sur les incertitudes.....	18
3.6	Exclusion des sources de GES et de postes d'émissions de GES.....	18
4	Tableau récapitulatif des Emissions de Gaz à Effet de Serre	19
5	Plan d'actions 2016	20
5.1	Réduction des émissions directes de sources mobiles.....	20
5.2	Réduction des Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	20
6	Communication du bilan d'émissions de GES	21
6.1	Diffusion sur site web	21
6.2	Personnes à contacter.....	21

6.3	Enquête Optionnelle liée à la réalisation du bilan GES.....	21
7	Liens utiles	21

Historique du document

Version	Date	Objet	Redaction	Validation	Diffusion
V1	07/04/2015	Bilan carbone 2014	Léna PLAUD	Pauline Labrousse Jean-Michel Bénard	07/04/2015

1 Cadre et rappel réglementaire

1.1 Rappel des dispositions réglementaires et principes de réalisation des bilans d'émissions de Gaz à Effet de Serre

Toute personne morale assujettie est désormais tenue de fournir aux autorités compétentes conformément à l'article 75 de la loi ENE et à son décret d'application un bilan d'émissions de GES. Ces dispositions sont établies en conformité avec les directives Européennes applicables, en particulier la directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de Gaz à Effet de Serre dans la Communauté, et en cohérence avec les normes et autres méthodes nationales ou internationales existantes à ce jour (ISO 14064-1, GHG Protocol, Bilan Carbone, ...).

- Le bilan d'émissions de GES est public et mis à jour tous les 3 ans.
- Le premier bilan doit être établi avant le 31 décembre 2012 et transmis par voie électronique au préfet de la région dans le ressort de laquelle la personne morale a son siège ou son principal établissement avant cette date.
- Il porte sur les activités de la personne morale assujettie sur le territoire français.
- Le bilan est obligatoire pour les personnes morales de droit privé employant plus de 500 personnes pour la France métropolitaine ou plus de 250 personnes pour les régions et départements d'outre-mer
- Le bilan est obligatoire pour l'État, les régions, les départements, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les communes ou communautés de communes de plus de 50 000 habitants ainsi que les autres personnes morales de droit public employant plus de 250 personnes.
- La réalisation du bilan s'appuie sur les principes de pertinence, de complétude, de cohérence, d'exactitude et de transparence tel que proposé par la norme ISO 14064-1.
- Le bilan restitue les émissions de GES pour chaque poste considéré par la personne morale, conformément à la présente méthodologie. Chaque poste considéré sera expliqué et l'agrégation de l'ensemble des postes sera représentative des émissions liées à l'activité de la personne morale pour le périmètre déterminé.
- Le bilan utilise les facteurs d'émissions de la Base Carbone®, ou d'autres facteurs d'émissions plus précis et documentés, dans le respect du secret commercial.
- Les estimations des réductions d'émissions de GES associées au financement de projet de compensation volontaire ne peuvent pas être déduites du bilan d'émissions de GES ; mais peuvent faire partie de la synthèse des actions envisagées.
- Le bilan et ses mises à jour sont rendus publics et mis à disposition selon les modalités définies dans le décret n° 2011-829.
- Le bilan peut constituer, en plus de répondre à l'exigence réglementaire, un élément contribuant à la mise en œuvre de la stratégie de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre de la personne morale.

1.2 Méthodes utilisées

Ce bilan est rédigé selon la « méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de Gaz à Effet de Serre » conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE) » (version 2) publiée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des transports et du logement en avril 2012.

1.2.1 Méthode d'évaluation des émissions de GES

1.2.1.1 Les calculs

Conformément aux exigences de la norme ISO 14064-1, la personne morale doit :

- « sélectionner et utiliser des méthodologies d'évaluation qui réduiront raisonnablement l'incertitude et donneront lieu à des résultats exacts, cohérents et reproductibles » ;
- « expliquer la sélection des méthodologies d'évaluation » ;
- « expliquer toutes modifications apportées aux méthodologies d'évaluation » d'un exercice à l'autre.

Notre méthode de calcul est basée sur l'utilisation de Facteur d'Emissions (FE) et de Pouvoir de Réchauffement Global des gaz (PRG) documentés et de données d'activités vérifiables. Le calcul effectué est :

$$\text{GES} = \text{DA} \times \text{FE} \times \text{PRG}$$

$$\text{Emission de GES} = \text{Données d'Activité} \times \text{Facteur d'émission} \times \text{Pouvoir de Réchauffement Global}$$

Sauf indication contraire les données couvrent l'ensemble d'ITS Group. Il est possible que pour certains indicateurs certaines précisions soient ajoutées concernant le périmètre. Le cas échéant un taux de couverture peut être mentionné (calculé grâce aux surfaces occupées).

1.2.1.2 Les Facteurs d'Emissions (FE)

Ils permettent de convertir une donnée d'activité en quantité de gaz émise. La multiplication de cette quantité par le PRG du gaz étudié permet de quantifier l'impact climatique dont l'unité est la tonne équivalent dioxyde de carbone notée tCO₂e.

1.2.1.3 Les Pouvoirs de Réchauffement Global (PRG)

Les gaz, pouvoir de réchauffement global (PRG) contribuent à l'augmentation de l'effet de serre qui doivent être pris en compte dans la réalisation des bilans sont les gaz retenus dans le cadre du protocole de Kyoto à savoir le CO₂, le CH₄, le N₂O et le SF₆ ainsi que les groupes de gaz HFC et PFC.

Les PRG définis en 1995 par le GIEC sur la base d'un horizon fixé à 100 ans sont :

- CO₂ = 1
- CH₄ = 21
- N₂O = 310
- HFC = de 140 à 11 700 selon les molécules considérées
- PFC = variables de 6 500 à 9 200 selon les molécules considérées
- SF₆ = 23 900

A noter, ITS Group utilise, pour chaque GES, des PRG identiques pour l'ensemble des émissions évaluées dans le bilan d'émissions de GES et l'ensemble des bilans successifs. En cas de changement de PRG, le bilan de l'année de référence sera recalculé sur cette base.

1.2.2 Type de données d'activités utilisables

1.2.2.1 Données primaires

Données observées, prélevées à partir des systèmes d'information et relevés physiques appartenant ou exploités par la personne morale ou une société dans sa chaîne d'approvisionnement.

1.2.2.2 Données secondaires

Données génériques ou données moyennes provenant de sources publiées, qui sont représentatives des activités d'une entreprise ou de ses produits.

1.2.2.3 Données extrapolées

Données primaires ou secondaires liées à une activité similaire qui sont adaptées ou personnalisées à une nouvelle situation.

1.2.2.4 Données approchées

Données primaires ou secondaires liées à une activité semblable qui peut être utilisée en lieu et place de données représentatives. Ces données existantes sont directement utilisées sans adaptation.

1.2.2.5 Absence de données :

Si les données sont non exhaustives pour 2014, un travail sera mené pour les consolider à terme.

1.3 Définitions

Gaz à Effet de Serre (GES)* : constituant gazeux de l'atmosphère naturel ou anthropogène, qui absorbe et émet le rayonnement d'une longueur d'onde spécifique du spectre du rayonnement infrarouge émis par la surface de la Terre, l'atmosphère et les nuages. Les Gaz à Effet de Serre considérés sont ceux énumérés par l'arrêté du 24 août 2011 relatif aux Gaz à Effet de Serre couverts par les bilans d'émissions de gaz à effet de serre.

Bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) : évaluation du volume total de GES émis dans l'atmosphère sur une année par les activités de la personne morale (PM) sur le territoire national, et exprimé en équivalent tonnes de dioxyde de carbone.

Catégorie d'émission : Ensemble de postes d'émissions de GES. Trois catégories d'émissions sont distinguées, les émissions directes de GES, les émissions de GES indirectes liées à l'énergie et les autres émissions indirectes de GES. Ces catégories sont dénommées « scope » dans d'autres référentiels.

Donnée vérifiable : Donnée qui peut être vérifiée, au sens de justifiée ou documentée (notamment dans le cadre de la transmission au préfet du bilan de la personne morale, article R 229-48).

Émission directe de GES :** émission de GES de sources de gaz à effet de serre, fixes et mobiles, contrôlées par la personne morale.

Emission directe de sources fixes de combustion : Les émissions directes des sources fixes de combustion proviennent uniquement de la combustion de combustibles de toute nature au sein de sources fixes contrôlées par la personne morale réalisant son bilan i.e brûleurs, fours, turbines, torchères, chaudières, groupes électrogènes ou autres moteurs fixes, etc. Les combustibles concernés peuvent être d'origine fossile (produits pétroliers, houille, gaz, etc.) ou autre (biomasse, déchets organiques et non organiques, etc.).

Émission indirecte de GES associée à l'énergie* : émission de GES provenant de la production de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur importée et consommée par la personne morale pour ses activités.

Autre émission indirecte de GES*: émission de GES, autre que les émissions indirectes de GES associées à l'énergie, qui est une conséquence des activités d'une personne morale, mais qui provient de sources de Gaz à Effet de Serre contrôlées par d'autres entités.

Facteur d'émission ou de suppression des Gaz à Effet de Serre (FE)**: facteur rapportant les données d'activité aux émissions ou suppressions de GES.

Postes d'émissions : émissions de GES provenant de sources ou de type de sources homogènes. Un poste d'émission peut être assimilé à une sous-catégorie.

Pouvoir de Réchauffement Global (PRG) ** : facteur décrivant l'impact de forçage radiatif d'une unité massique d'un Gaz à Effet de Serre donné par rapport à une unité équivalente de dioxyde de carbone pour une période donnée.

Puits de gaz à effet de serre** : unité physique ou processus retirant un GES de l'atmosphère.

Source de gaz à effet de serre** : unité physique ou processus rejetant un GES dans l'atmosphère.

* Définition adaptée de la norme NF-ISO 14064-1 : 2006.

** Définition provenant de la norme NF-ISO 14064-1 : 2006.

2 Description de la personne morale concernée, la société ITS Group

Raison sociale : ITS GROUP

Adresse : 42 rue de Bellevue – 92100 Boulogne-Billancourt

Code NAF : 6202A (code APE)

Code SIREN : 404 536 922

Numéros de SIRET associés à ITS Group

Etablissements : Coordonnées et n°siret

ITS GROUP	Adresse	N°SIRET
Bordeaux	TechnoParc Avenue de l'Hippodrome DRAGIGNAN 33170	404 536 922 001 01
Lille	105, Avenue de la République - La Madeleine (59)	404 536 922 001 43
Lyon	19 bvd Eugène Deruelle – 69003 Lyon	404 536 922 001 84
Montpellier	Place Pierre Duhem - 34000 Montpellier	404 536 922 001 68
Boulogne-Billancourt	42 rue de Bellevue - 92100 Boulogne-Billancourt	404 536 922 001 92
Nantes	2 allée des Vieux Tilleuls - CS 10106 - 44301 NANTES	404 536 922 001 76
Toulouse	2, rue Maryste Hilsz - 31500 TOULOUSE	404 536 922 001 19
ITS OVERLAP		
Bron	Europarc du Chêne - 1, rue Edison - 69500 Bron	488 766 510 00058
Lille	105, Avenue de la République - La Madeleine (59)	488 766 510 00074
Nancy	Nancy - 10, allée de Longchamp - 54600 Villers-lès-Nancy	488 766 510 00033
Boulogne-Billancourt	42 rue de Bellevue - 92100 Boulogne-Billancourt	488 766 510 001 24
Toulouse	2, rue Maryste Hilsz - 31500 TOULOUSE	488 766 510 001 16
IBELEM		
Boulogne-Billancourt	42 rue de Bellevue - 92100 Boulogne-Billancourt	439 018 029 000 66
Nantes	2 allée des Vieux Tilleuls - CS 10106 - 44301 Nantes	439 018 029 000 58
ITS INTEGRA		
Boulogne-Billancourt	42 rue de Bellevue - 92100 Boulogne-Billancourt	421 633 173 000 81
Montpellier	Place Pierre Duhem - 34000 Montpellier	421 633 173 000 57
THEMIS CONSEIL		
Boulogne-Billancourt	42 rue de Bellevue - 92100 Boulogne-Billancourt	451 931 745 000 33

2.1.1 Description sommaire de l'activité

ITS Group est une ESN, spécialisée dans le développement durable des infrastructures IT. Le groupe propose une offre de solutions et services spécialisés à très forte valeur ajoutée et s'engage aux côtés des Directions Informatiques dans une démarche d'optimisation et d'industrialisation des infrastructures et des applications.

Partenaire actif des principaux éditeurs de logiciels, ITS Group se positionne comme point de convergence indépendant entre l'offre technologique et les besoins de ses clients.

Une synergie tripartite entre ITS Group, ses clients et ses partenaires, fondée sur une relation de confiance réciproque et durable, constitue un facteur majeur de succès et de performance durable des projets menés.

ITS Group est en mesure d'intervenir sur toutes les étapes d'un projet avec un pilotage adapté aux besoins de l'entreprise, de manière forfaitaire ou en assistance technique couvrant ainsi les problématiques de Gouvernance IT, de Production informatique in ou out en proposant un hébergement sécurisé de l'ensemble de la puissance informatique et des Services dédiés à l'utilisateur.

De plus, ITS Group propose à ses clients des prestations à haute valeur ajoutée en Conseil IT : Conseil opérationnel, technologique, expertise MOA et AMOA, Gestion de projets.

2.1.2 Schéma des périmètres organisationnels

La société, ITS Group, est composée au 31 décembre 2014 de 19 établissements avec 1185 collaborateurs situés à :

PRESENT FIN ANNEE 2014			
	Structures	Nombre de PRESENT SUR L'ANNEE	
IBELEM	NANTERRE	25	
	NANTES	9	34
ITS GROUP	BOULOGNE BILLANCOURT	0	
	BORDEAUX	21	
	LILLE	65	
	LYON	141	
	MONTPELLIER	11	
	NANTERRE	563	
	NANTES	35	
	TOULOUSE	9	845
ITS INTEGRA	MONTPELLIER	30	
	NANTERRE	103	133
ITS OVERLAP	LILLE	13	
	LYON	27	
	NANCY	3	
	NANTERRE	76	
	RUNGIS	32	
	TOULOUSE	12	163
THEMIS CONSEIL	PARIS	10	10
	Total général	1185	1185

A noter qu'en moyenne, 80% des collaborateurs sont en clientèle dans les locaux des clients d'ITS Group.

A noter qu'au 31 décembre 2014, il y a 380 collaborateurs de plus par rapport à l'année de référence 2011.

2.1.3 Mode de consolidation

Pour rappel, la norme ISO 14064-1 décrit deux modes de consolidation permettant de déterminer le périmètre organisationnel :

- L'approche « part du capital » : l'organisation consolide les émissions des biens et activités à hauteur de sa prise de participation dans ces derniers.
- L'approche « contrôle » :
 - Financier : l'organisation consolide 100 % des émissions des installations pour lesquelles elle exerce un contrôle financier.
 - Opérationnel : l'organisation consolide 100 % des émissions des installations pour lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel (i.e qu'elle exploite).

A noter : Le bilan GES d'ITS Group sera établi avec une approche « **Contrôle Opérationnel** » afin de faciliter l'établissement d'un plan d'action en prenant en compte l'intégralité des émissions générées par les biens et activités exploités par la société et donc sur lesquels il lui est possible d'agir.

Par ailleurs, outre ses établissements, ITS Group détient 3 filiales, localisées sur le territoire national, dotées d'une personnalité juridique différente. Dans ce cas, les données des émissions de ces filiales seront consolidées et la même approche de « Contrôle opérationnel » sera appliquée.

2.1.4 Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources)

Pour rappel, s'appuyant sur la norme ISO 14064-1, le décret n° 2011-829 précise une distinction des émissions selon les 2 catégories présentées ci-dessous :

- Les émissions directes, produites par les sources, fixes et mobiles, nécessaires aux activités de la personne morale ;
- Les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaires aux activités de la personne morale.

Ce bilan met en exergue les scopes 1 et 2 du bilan GES soient les émissions directes de GES et les émissions indirectes associées à l'énergie.

Voici un exemple de nomenclature des catégories, postes et sources d'émissions de GES extraite de la méthode GES :

Catégorie d'émission	N°	Postes d'émissions
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
	3	Emissions directes des procédés hors énergie
	4	Emissions directes fugitives
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité **
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid **

Tableau 1 - Nomenclature des catégories, postes et sources d'émissions de GES extraite de la méthode GES

2.1.4.1 Remarque sur les biens loués par le preneur

Dans le cadre d'une approche par « Contrôle opérationnel », lorsque ITS Group est preneur, c'est-à-dire que la société est locataire ou loue un bien Crédit-bail ou en location simple, ITS Group a le contrôle opérationnel du bien loué. Autrement dit :

- Les émissions relatives à la combustion de combustibles par le bien loué sont à comptabiliser en émissions directes.
- Les émissions relatives à la consommation d'électricité (ou chaleur, vapeur, froid) sont à comptabiliser en émissions indirectes associées à l'énergie.

2.1.4.2 Remarque sur les biens loués par le bailleur

Dans le cadre d'une approche par « Contrôle opérationnel », lorsqu'ITS Group est bailleur, c'est-à-dire que la société est propriétaire ou loue un bien en Crédit-bail ou en location simple, ITS Group n'a pas le contrôle opérationnel du bien loué. Autrement dit :

- Les émissions relatives à la combustion de combustibles ou à la consommation d'électricité sont à reporter de façon optionnelle en autres émissions indirectes.

2.1.5 Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting: du 01/01/2014 au 31/12/2014

Année de référence : du 01/01/2011 au 31/12/2011

L'année de reporting est l'année sur laquelle les données d'activités sont collectées pour établir le bilan d'émissions de GES soit du 1^{er} janvier 31 décembre 2014.

ITS Group a collecté les données d'activités sur la période de reporting du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 à l'occasion de son premier bilan qui est devenu l'« année de référence ».

L'année de référence permet de suivre les émissions de GES dans le temps et de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre. Lors du premier bilan, l'année de reporting est utilisée comme année de référence.

3 Etude des émissions de gaz à effet de serre

3.1 Les émissions directes de GES

Ces émissions directes de GES sont évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO². Elles sont réparties en 5 catégories (cf Tableau1) :

3.1.1 Emissions directes de sources fixes de combustion

3.1.1.1 Définition

Les émissions directes des sources fixes de combustion proviennent uniquement de la combustion de combustibles de toute nature au sein de sources fixes contrôlées par la personne morale réalisant son bilan i.e brûleurs, fours, turbines, torchères, chaudières, groupes électrogènes ou autres moteurs fixes, etc. Les combustibles concernés peuvent être d'origine fossile (produits pétroliers, houille, gaz, etc.) ou autre (biomasse, déchets organiques et non organiques, etc.).

3.1.1.2 Données ITS Group

ITS Group est locataire de la totalité des établissements qu'il occupe, à l'exception des locaux de Boulogne-Billancourt, acquis en Juillet 2014, dont il est désormais propriétaire. Sur l'année de référence, la consommation par ITS Group en sources fixes de combustion concernait l'utilisation de chaudière au sein des établissements dont ITS Group est locataire. La plupart des chaudières sont alimentées par un système d'eau chaude ou eau froide et le système de répartition des liquides fonctionnent à l'électricité.

Les informations collectées provenaient des relevés de charges locatives sur 2011 et étaient estimées en Euros. Les établissements concernés par ce type d'émission de sources fixes de combustion ne sont pas en mesure de fournir à ITS Group les éléments nécessaires sur l'année de reporting (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014).

3.1.1.3 Mode de calcul

ITS Group n'est pas en mesure de fournir et d'évaluer cette donnée comme indiqué ci-dessus.

3.1.1.4 Récapitulatif des émissions directes de sources fixes de combustion

ITS Group n'est pas concerné par les émissions directes de sources fixes de combustion et n'a donc aucune donnée à fournir.

3.1.2 Emissions directes de sources mobiles

3.1.2.1 Définition

Les émissions directes des sources mobiles proviennent uniquement de la combustion de carburants au sein de sources de combustion en mouvement contrôlées par la personne morale réalisant son bilan i.e véhicules terrestres, aériens, ferroviaires, marins ou fluviaux. A ce jour, la majeure partie de l'énergie consommée par ces sources est constituée de carburants d'origine fossile, dont la combustion émet principalement, en termes de GES, du CO₂. Exemple de combustibles utilisés : essence, gasoil, GPL, hydrogène, électricité, ...

3.1.2.2 Données ITS Group

ITS Group comptabilise une flotte de 162 véhicules de mission ou de fonction sur la période de reporting. 113 véhicules proviennent de sa filiale Overlap soit 69,8% de l'ensemble de la flotte.

Tous les véhicules sont consommateurs de carburant en gasoil.

Pour cette année 2014, ITS Group fait le choix de traiter le calcul des émissions de CO₂ différemment qu'en 2013.

Tous les utilisateurs des véhicules ont été sollicités par les Services Généraux pour communiquer le kilométrage de leur véhicule au 1/01/2014 ainsi qu'au 31/12/2014, afin de pouvoir calculer l'ensemble des kilométrages parcourus pendant l'année. ITS Group possédant ces informations ainsi que le **grammage de CO₂ émis par km parcouru (g.CO₂/km)** pour chacun de ses véhicules, le calcul de la quantité de CO₂ émis a pu être consolidé.

Le kilométrage au 01/01/14 ainsi qu'au 31/12/14 nous a été communiqué pour 33 véhicules. Le taux de couverture est de 67%.

Calcul du taux de couverture (%)		
Unité	Nombre de véhicules	%
Total des véhicules	49	100%
Total des véhicules non renseignés	16	33%
Total des m ² renseignés	33	67%
Taux de couverture		67%

Les informations manquantes :

Au vu du grand nombre de données absentes et/ou incomplètes concernant les véhicules de la filiale Overlap (possession des kilométrages des deux derniers trimestres de l'année 2014 uniquement), il a été décidé de l'exclure exceptionnellement du périmètre de reporting. Ces données seront à consolider et à réintégrer dans le reporting 2015.

Les émissions relatives aux déplacements réalisés par les utilisateurs des transports en commun ou des véhicules personnels pour se rendre sur le lieu de travail n'entrent pas dans les scopes 1 et 2 de ce bilan GES. Aussi, ITS Group n'est pas en mesure de fournir ces estimations sur la période de reporting.

Les informations collectées :

- Le kilométrage

Bilan_Carbone_2014-V1

13/22

- Le g/km de Co2 des véhicules

3.1.2.3 Récapitulatif des Emissions directes de source mobile

Méthode de calcul :

TOTAL CO2 émis (en g) = SOMME (km parcourus du véhicule (sur un an) x g.CO2/km du véhicule)

Exemple:

Véhicule immatriculé 632 DDX 59 - modèle Peugeot 307

- Km parcouru en 2014 : 32000 km
- Grammage de CO2 émis par Km parcouru (g.CO2/km) : 129 g.

Total de CO2 émis (en g) par ce véhicule en 2014 : 32000x129 = 4 128 000

Source d'émission	Kilométrage parcouru	g CO2/km	Emissions de GES (t CO2 eq)
Véhicules	<i>Données propres à chaque véhicule</i>		78

641 744 km ont été parcourus en 2014 par 33 véhicules d'ITS Group.

La consommation en carburant représente une émission de 78 tonnes de CO² sur l'année de reporting.

Emission de GES = Données d'activité x Facteur Emissions x Pouvoir Réchauffement Global

Emission de GES = 78 x 1

Emission de GES = 78 tCO₂e

3.1.3 Emissions directes des procédés hors énergie

3.1.3.1 Définition

Les émissions directes dites de « procédés » proviennent d'activités biologiques, mécaniques, chimiques, ou d'autres activités qui sont liées à un procédé industriel. Cette catégorie couvre donc un champ très large d'émissions comme par exemple :

- Décarbonatation du calcaire pendant la phase de production de ciment générant du dioxyde de carbone,
- Émissions de SF₆ lors de la production d'aluminium,
- Etc...

3.1.3.2 Récapitulatif des émissions directes de procédés hors énergies

ITS Group n'est pas concerné par les émissions directes des procédés hors énergies et n'a donc aucune donnée à fournir.

3.1.4 Emissions directes fugitives

3.1.4.1 Définition

Les émissions directes fugitives proviennent de rejets intentionnels ou non intentionnels de sources souvent difficilement contrôlables physiquement. Généralement ces émissions proviennent :

- De fuites lors d'opérations de remplissage, stockage, transport, ou utilisation de Gaz à Effet de Serre par exemple dans le cas de transport de gaz naturel, d'utilisation de gaz frigorigène dans les systèmes de refroidissement, etc.,
- De réaction anaérobie, par exemple dans le cas de la décomposition de matière organique dans les centres d'enfouissement de déchets, dans les rizières, dans les eaux stagnantes de bassins de décantation, etc.,
- De certaines réactions de nitrification et dénitrification, par exemple lors d'épandage de fertilisants azotés dans les champs, lors d'opérations de traitement des eaux usées, etc.,
- D'émissions de méthane dans les mines de charbon ou depuis un tas de charbon, etc.

3.1.4.2 Récapitulatif des émissions directes fugitives

ITS Group n'est pas concerné par les émissions directes fugitives et n'a donc aucune donnée à fournir.

3.1.5 Emissions directes liées à la biomasse (sols et forêts)

3.1.5.1 Définition

Utilisation des terres, leurs changements et la forêt (Land Use, Land Use Change and Forestry (LULUCF) en anglais) : L'utilisation des terres, leur changement et la forêt est à la fois un puits et une source d'émission de CO₂, CH₄ et N₂O. L'UTCF couvre la récolte et l'accroissement forestier, la conversion des forêts (défrichement) et des prairies ainsi que les sols dont la composition en carbone est sensible à la nature des activités auxquelles ils sont dédiés (forêt, prairies, terres cultivées).

Le terme « stock de carbone » désigne la quantité totale de carbone stockée sur une parcelle de terrain à un moment donné dans un ou plusieurs des puits de carbone suivants : la biomasse (aérienne et souterraine), la matière organique morte (bois mort et litière), et le sol matière organique (GIEC, 2006).

3.1.5.2 Récapitulatif des émissions directes liées à la biomasse

ITS Group n'est pas concerné par les émissions directes liées à la biomasse et n'a donc aucune donnée à fournir.

3.2 Les émissions indirectes de GES

Ces émissions indirectes de GES sont associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO₂.

3.2.1 Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité

3.2.1.1 Définition

Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité proviennent de différentes sources. Le périmètre à prendre en compte couvre la phase de production de l'électricité.

3.2.1.2 Données ITS Group

ITS Group ne produit pas d'électricité. La société ne déduit aucune émission indirecte liée à la consommation d'électricité de son bilan GES.

ITS Group loue tous les établissements dans lesquels il est implanté. Les consommations d'électricité relevant des charges communes des différents établissements ne seront pas comptabilisées par manque d'information des bailleurs.

Enfin, les consommations en k/watt sont relevées tous les 6, 4 ou 2 mois en fonction des établissements et des contrats. Les données ont donc été lissées et renseignées par le calcul d'une moyenne mensuelle de consommation sur la période imposée pour le fournisseur d'électricité.

3.2.1.3 Mode de calcul

Les pertes et informations manquantes :

Le transport et la distribution de l'électricité, depuis la centrale électrique jusqu'au consommateur, occasionnent des pertes par effet Joule. Pour un consommateur de courant basse tension (220 volts) ces pertes représentent, en moyenne, 10% de l'électricité finale consommée. En d'autres termes, quand le consommateur soutire 1 kWh (kilowatt) du réseau, l'appareil de production a dû y injecter 1,1 kWh.

Or le facteur d'émission fourni par le producteur concerne généralement le "contenu en gaz à effet de serre" en sortie de centrale électrique. Si ce facteur d'émission est directement appliqué à la consommation relevée chez le consommateur, les pertes ne sont pas couvertes, alors que pourtant l'électricité dissipée dans le réseau a bien dû être produite.

Il convient donc de rajouter 10% aux émissions calculées à partir de la consommation finale et des facteurs d'émission en sortie de centrale pour aboutir à une bonne estimation des émissions réelles.

Toutefois, ce pourcentage de pertes sera inférieur si l'électricité est fournie au consommateur en moyenne ou en haute tension, car l'essentiel des pertes a lieu dans la partie "basse tension" de l'acheminement du courant. Il faudra donc faire attention, pour les clients industriels très gros consommateurs d'électricité, à prendre un coefficient de pertes en ligne plus adapté s'ils sont livrés en moyenne tension (un taux de 3% semble alors une estimation raisonnable).

Les informations collectées :

Les informations collectées pour ITS Group proviennent de toutes les factures des fournisseurs d'électricité pour chaque établissement du groupe. Ces factures détaillées permettent de suivre la consommation en kWh de façon périodique.

Selon le Bilan Carbone de l'ADEME (version 7.1), il y a en moyenne 48 grammes de CO² émis par kWh.

Taux de couverture :

Calcul du taux de couverture (%)		
Unité	m ²	%
Total des m ²	16460,56	100%
Total des m ² non renseignés	2955,21	18%
Total des m ² renseignés	13505,35	82%
Taux de couverture		82%

■ Détails de consommation sur les différents établissements du groupe :

Consommation d'Electricité - 2014														
Société	Etablissement	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Ibelem	Nanterre			9323		4828		4130		3792		5633	4851	32557
ITS Group	Gradignan		1843		857		934		904		28		1142	5708
ITS Group	Lille 2eme etage	978		1049		-1180		481		-363				965
ITS Group	Lyon		3322		2943		4324		2104		2574		3174	18441
ITS Group	Nanterre 3ème étaj	2811		2861		10		1967		1806		1943		11398
ITS Group	Nanterre 31 rue des Bouvets							4297		3945		11776		20018
ITS Group	19 rue de Sèvres							7920	-7268	538	774	3385	3425	8774
ITS Group	19 rue de Sèvres							2520	-2409	15	126	318	309	879
ITS Group	42 rue de Bellevue							1413	2474	5905	4064	10145	26480	50481
Thémis conseil	3 rue d'Uzes, 75010 Paris		1928		4147		1442		1303		-1221		1716	9315
ITS Integra	La Garenne Colom	14362		9155		11051		8003		-4045		7366		45892
ITS Integra	Montpellier	11219		9727		7558		1480		4219		6536		40739
ITS Integra	Nanterre		6007		5507		6395		5980		6837		5204	35930
ITS Overlap	Bron		7568		7037		6263		18764		5051		6914	51597
ITS Overlap	Courbevoie	482151	533437	601193	571944	536094	428966	116997						3270782
ITS Overlap	Nancy		10954		10350		14927		4530		5957		13168	59886
ITS Overlap	Rungis/19 rue de l'Esterel			5991		4563		-878		3643		4784		18103
ITS Overlap	Toulouse/2 rue Maryse											6642	3504	10146
ITS Overlap	Toulouse/ 8 rue Maryse			13776		8522		6122						28420
TOTAL		511521	565059	653075	602785	571446	463251	154452	26382	19455	24190	58528	69887	3720031

Tableau 2 : Consommations d'électricité en kWh sur l'année 2014 par établissement.

Les consommations d'énergies concernent uniquement les consommations d'électricité :

En 2014, ITS Group a consommé 3720 MWh pour ses bâtiments (dont un occupé par un datacenter). Le taux de couverture est de 82%.

L'électricité est consommée par 20% des collaborateurs qui exercent leur activité professionnelle au sein des locaux de l'entreprise. Les 80% restants sont en clientèle, en dehors des établissements du groupe et n'entrent pas dans le champ des données collectées.

La consommation d'électricité est bien plus importante en 2014 qu'en 2013. Cela est dû, en partie, au rachat groupe Overlap et de ses activités dont son datacenter basé à Courbevoie. Les locaux de Courbevoie ayant fermés l'été 2014, cela explique l'arrêt de cette forte consommation dès juillet 2014.

En 2014, les datacenters sous traités par Interxion ont consommé : 1062 MWh. A noter que la donnée des datacenters sous-traités par Equinix est en cours de fiabilisation et sera publiée à terme.

3.2.1.4 Récapitulatif des émissions indirectes liées à la consommation d'électricité

Source d'émission	Consommation (MWh)	Facteur d'émission (kg CO2e par kWh)	Emissions de GES (t CO2 eq)
Electricité des bâtiments d'ITS Group	3 720	0,048	179
Electricité des data centers sous-traités	1 062	0,072	77

Electricité des bâtiments d'ITS Group :

En référence au tableau ci-dessus, ITS Group a consommé sur l'année de reporting, 179 tonnes de CO².

Emission de GES = Données d'activité x Facteur Emission x Pouvoir Réchauffement Global

Emission de GES = 179 tCO²e x 1

Emission de GES = 179 tCO²e

Electricité des data centers sous-traités :

En référence au tableau ci-dessus, ITS Group a consommé sur l'année de reporting, 77 tonnes de CO².

Emission de GES = Données d'activité x Facteur Emission x Pouvoir Réchauffement Global

Emission de GES = 77 tCO₂e x 1

Emission de GES = 77 tCO₂e

3.2.2 Les émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid

3.2.2.1 Définition

Il s'agit des émissions indirectes issues de l'approvisionnement en chaleur ou en froid des personnes morales proviennent donc du processus de fabrication de cette chaleur ou de ce froid.

3.2.2.2 Données de ITS Group

ITS Group n'est pas concerné par les émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid et n'a donc aucune donnée à fournir.

3.3 Les autres émissions indirectes de GES

ITS Group n'a pas intégré au calcul de ses émissions de Gaz à Effet de Serre les « Autres émissions indirectes de GES » pour sa première année de reporting.

3.4 Les émissions évitées quantifiées

L'évaluation de ces émissions évitées est optionnelle dans le bilan GES. ITS Group n'a pas intégré au calcul de ses émissions de Gaz à Effet de Serre les « Emissions évitées quantifiées » pour sa première année de reporting.

3.5 Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Tous les éléments d'incertitudes ont été au préalable détaillés pour chaque poste d'émissions.

3.6 Exclusion des sources de GES et de postes d'émissions de GES

Ce paragraphe est dédié à la justification des exclusions de sources de GES. Il motive les raisons de l'exclusion de certains postes dans l'évaluation des émissions de GES. ITS Group, société de service en informatique, de par son activité est limitée en émission de Gaz à Effet de Serre (pas de chaîne de production). Seules les données pertinentes et estimables ont été reportées dans ce bilan de Gaz à effet de serre. La plupart des données sont de sources primaires puis extrapolées pour obtenir des données quantifiables, comparables et logiques sur l'année de reporting. Les exclusions ont été précédemment citées en respectant l'ordre des postes d'émissions de 1 à 7 dans les chapitres 3.1 à 3.3.

4 Tableau récapitulatif des Emissions de Gaz à Effet de Serre

Emissions GES (en Tonnes)						
Du 1er janvier au 31 décembre 2014						
année de référence (et année du premier bilan) -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)
Emissions directes	1	0	/	/	/	0
	2	78	/	/	/	78
	3	0	/	/	/	0
	4	0	/	/	/	0
	5	0	/	/	/	0
	Sous total	78	0	0	0	78
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	179	0	0	0	179
	7	77	0	0	0	77
	Sous total	256				256

	Energie des bâtiments (Emissions indirectes)	Energie des datacenters (Emissions indirectes)	Véhicules (Emissions directes)
2014 (Année de reporting)	179 teqCO2	77 teqCO2	78 teqCO2
Périmètre 2014	Taux de couverture : 82%	Datacenter Interxion	ITS Group (ITS Overlap non inclus)
Process de reporting 2014	Bilan Carbone V 7.1 (ADEME)	Bilan Carbone V 7.1 (ADEME)	Multiplication des émissions de CO2 propres à chaque véhicule par le nombre de kilomètres réellement parcourus en 2014
2011 (Année de référence)	104 teqCO2	76 teqCO2	251 teqCO2
Périmètre 2011	93% des bâtiments d'ITS Group	Datacenter Integra	ITS Group

Process de reporting 2011	Base Carbone – Electricité 2011 (ADEME)	Base Carbone – Electricité 2011 (ADEME)	Base Carbone – Gazoil Routier (ADEME) Sommes finales des notes de frais « Transport » et des cartes essences changées en équivalent carburant diesel.
---------------------------	---	---	--

5 Plan d'actions 2016

Les périmètres et les postes de contribution ayant fortement évolué en 2014, une comparaison avec l'année précédente ou de référence ne semble pas pertinente. Pour les mêmes raisons, il n'est pas pertinent de sommer les teqCO_2 sur l'année.

ITS Group prévoit pour 2016 de réduire son empreinte carbone et mettra en œuvre sans entraver son activité les actions nécessaires pour y parvenir. De manière générale.

Afin de favoriser les baisses d'émissions, le groupe a mis en place des actions consistant à :

- Inciter son personnel à prendre les transports en commun
- Mettre en place une gestion et un suivi plus poussé des déplacements grâce à l'utilisation d'une application web et d'un process de demande de déplacements.
- Mettre à disposition de son personnel des outils de conférence téléphonique
- Permettre à certaine population le télétravail
- Remplacer les flottes de véhicules par des véhicules garantissant une empreinte carbone moindre.
- Sensibiliser le personnel à l'éco-conduite

Le regroupement des collaborateurs d'Ile-de-France au sein des locaux de Boulogne-Billancourt permettra de mutualiser la consommation d'électricité.

5.1 Réduction des émissions directes de sources mobiles

L'un des postes de consommation de CO_2 sur lequel ITS Group peut agir est l'émission directe de sources mobiles, autrement dit, l'utilisation des véhicules. Afin d'en réduire les émissions de 5%, ITS Group renouvelle ses actions:

- L'utilisation de véhicule hybride (consommation électrique et carburant) pour le renouvellement de la flotte de véhicules ;
- Sensibiliser les utilisateurs à l'Eco conduite ;
- La réduction des déplacements (train, avion, voiture) en incitant les réunions en conférence à distance ;
- Un reporting des kilomètres parcourus plus régulier et sensibiliser les conducteurs à l'optimisation de leurs trajets.

5.2 Réduction des Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité

ITS Group peut également agir sur sa consommation d'électricité. Dès 2015, le siège social regroupera toutes les entités parisiennes sur un même site permettant une collecte plus simple des données et plus affinée. Le groupe veut réduire cette consommation par rapport à sa consommation inhabituelle de 2014. Afin d'en réduire les émissions, ITS Group va continuer ses actions sur les points suivants :

- Une sensibilisation de ses collaborateurs à leur consommation d'électricité au cours de la semaine du développement durable;
- Une communication sur les bonnes pratiques : par exemple mise en veille des appareils, utilisation des systèmes de chauffage ou de climatisation, etc... ;
- Une étude sur la mise en place d'alimentation électrique dans le parking du siège social.

6 Communication du bilan d'émissions de GES

6.1 Diffusion sur site web

Le bilan carbone est disponible sur le site web d'ITS Group : www.itsgroup.com et plus précisément sans sa rubrique consacrée aux « Société\Engagements » :

<http://www.itsgroup.com/fr/societe/engagements/rse/environnementale/bilan-de-gaz-a-effet-de-serre>

6.2 Personnes à contacter

Responsable du suivi : Mme Pauline LABROUSSE

Fonction : Responsable du Développement Durable

Adresse : 42 rue de Bellevue, 92100 Boulogne-Billancourt

Tel : 01 78 89 94 11

Mail : plabrousse@itsgroup.com

6.3 Enquête Optionnelle liée à la réalisation du bilan GES

Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, voici la réponse aux éléments demandés :

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?
Oui x Non ☐
si oui, avec quelle méthode ? une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES
- ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

en interne x ☐ par un bureau d'études

- Temps passé : 4 jours/H
- Coût de l'étude : Interne (6j/H)

7 Liens utiles

Base carbone : [Accéder au site](#)

Facteur emission de la Base Carbone : disponible sur le site ADEME, base Carbone, Facteurs d'émissions

Facteur emission Electricité : Bilan Carbone de l'ADEME (Version 7.1)

Méthode GES : disponible sur le site du ministère du Développement Durable. [En savoir plus](#)

Pouvoir de Réchauffement Global : [En savoir plus](#)

[Bilan_Carbone_2014-V1](#)

4^{ème} rapport du GIEC : Contribution du Groupe de travail III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat Bilan 2007 des changements climatiques: L'atténuation des changements climatiques : [En savoir plus](#)